

• Absence d'historique dans l'AER

Si vous constatez que l'historique des salaires est absent sur votre AER retournée par Pôle emploi, les points ci-dessous sont à vérifier.

Des changements de contrat ou d'établissement ont pu occasionner des modifications sur les données identificatrices du contrat dans les 36 dernières DSN mensuelles, or ces données permettent à Pôle emploi de retrouver les historiques du contrat dans les DSN mensuelles précédentes. Les données identificatrices sont :

- La date de début de contrat (*si absente dans la fiche Salarié alors c'est la date de début d'emploi qui est déclarée*) ;
- Le SIRET ;
- Le numéro de contrat DSN.

En vérifiant le contenu de vos DSN mensuelles précédentes, si ces éléments ont connu des modifications alors ils auraient dû être déclarés en DSN mensuelle via un bloc changement de contrat sur la structure S21.G00.41.

Le changement doit être déclaré dans le menu **DSN > Gestion des numéros de contrat DSN** (*s'il y a eu un changement de SIRET, il convient d'intervenir sur la colonne "Siret d'origine" / s'il y a eu un changement de numéro de contrat DSN, il faut intervenir sur les colonnes "Numéro de contrat" et "Ancien numéro de contrat"*), cela déclenche un bloc de régularisation dans la prochaine DSN calculée.

Si vous ne pouvez pas attendre le calcul de la prochaine DSN pour rectifier vos historiques alors la seule solution de contournement sera d'aller saisir manuellement l'attestation sur le site de Pôle emploi.